



*Le ravalement du château d'eau est terminé.
Le précédent remontait à 1997.*

Retrouvez toutes les informations utiles sur
notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Urgence Eau potable : 06 35 41 04 83

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **novembre 2002** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 17/10/2018. Nitrates (NO3) : 21 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **19 novembre 2018**

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissances :

Agathe, Désirée NOEL, 15 allée des Charmilles, née le 27 septembre ;

Yuna LIN, 1 impasse des Mésanges, née le 6 octobre.

Décès :

Laëtitia CLOST, Ty Ménez, 45 ans ;

Jean BARON, 2 rue de Kermaria, 81 ans ;

Pierrette LOIRE, née GUILLUY, 32 rue des Bruyères, 65 ans.

Urbanisme

Accord avec prescriptions / non-opposition à des déclarations préalables de travaux :

Mme LEONARD, 18 rue de Kermaria, pose de panneaux photovoltaïques ;

M. LE NER, 25 Kermalguen, ravalement et remplacement des gouttières.

Permis de construire :

M. DOS SANTOS et Mme LE GALL, 12 rue des Myosotis, maison individuelle.

Eau potable : relevé des compteurs

Les agents des services techniques procéderont au relevé de votre compteur d'eau **du 5 au 16 novembre 2018**. Merci de veiller à l'accessibilité de votre compteur.

Les nouveaux habitants de la commune, locataires et propriétaires, doivent se présenter en mairie, dès leur arrivée dans leur logement, afin d'établir un relevé du compteur.

Visite de la députée, Madame Melchior, à la cantine

Suite au vote récent d'une loi sur la restauration scolaire (20% de bio et 50% de produits locaux d'ici 2022), Graziella Melchior, députée de notre circonscription, est venue mardi 16 octobre partager le repas des écoliers



de Pencran pour évaluer les réactions des élus, des professionnels et des enfants sur ce sujet.

Dates à retenir

- Du 01/11 au 11/11 : Exposition sur la guerre 1914 / 1918, maison Jean-Louis ;
- Ven. 09/11 : Soirée cinéma : *Au Revoir Là-Haut*, l'Arvest, 20h (gratuit) ;
- Dim. 11/11 : USP, kig ha farz, l'Arvest, 12h ;
- Dim. 11/11 : Commémoration de l'Armistice, Monument aux morts, 17h ;
- Ven. 16/11 et sam. 17/11 : USP, opération ferraille, parking stade de Keranna ;
- Sam. 24/11 : FNACA, assemblée générale, l'Arvest ;
- Sam. 01/12 : APAF, téléthon, salle des sports, 14h ;
- Dim. 09/12 : APE, marché de Noël, l'Arvest, de 11h à 17h.

Résumé de la séance du 22 octobre 2018

Absents : Y. Pinvidic (excusé, pouvoir à J. Crenn), C. Hourcq (excusée, pouvoir à A. Jaffrès), N. Laumonier (excusée).

Secrétaire de séance : P. Boullé

BESOIN DE FINANCEMENT À LONG TERME

Les travaux d'extension-rénovation de l'école se sont accélérés et de ce fait, les fonds manquent pour les financer. L'emprunt prévu en 2019 devient nécessaire. M. le Maire propose de retenir la proposition du Crédit Agricole du Finistère afin de mettre en place ce financement à long terme sur la base des critères suivants : 300 000 € sur 240 mois au taux fixe de 1,77%. Le conseil municipal autorise M. le Maire à négocier et signer le contrat correspondant.

POUR : 15

RÉNOVATION-EXTENSION DE L'ÉCOLE : AVENANTS

Les contraintes réglementaires et techniques du chantier imposent des modifications dans plusieurs lots sur les prestations de base. Pour permettre ces prestations, plusieurs avenants au marché sont nécessaires. Ils concernent notamment : la charpente, le portail, l'aménagement de la cour ...

Le conseil municipal décide de valider le tableau des avenants et autorise le maire à les signer.

POUR : 15

DOMMAGES OUVRAGE EXTENSION-RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Une assurance dommages ouvrage sera vraisemblablement contractée par la commune. Des contrôles supplémentaires ont été demandés par la compagnie d'assurance. L'assemblée prend acte de cette information.

COMPÉTENCE EAU POTABLE : TRANSFERT DES MARCHÉS, DES CONTRATS ET DES EMPRUNTS

Stéphane Hervoir expose au conseil municipal que le lancement de la procédure de transfert de la compétence « Eau potable » vers la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) a été adopté par le conseil de Communauté lors de sa séance du 29 juin 2018.

Selon les prescriptions de l'article L.1321-2 du code général des collectivités territoriales « La collectivité bénéficiaire de la mise à disposition est substituée à la collectivité propriétaire dans ses droits et obligations découlant des contrats portant notamment sur des emprunts affectés, et des marchés que cette dernière a pu conclure pour l'aménagement, l'entretien et la conservation des biens remis ainsi que pour le fonctionnement des services. La collectivité propriétaire constate la substitution et la notifie à ses cocontractants ».

Afin de formaliser cette substitution en coordination entre les intervenants, il est proposé pour l'ensemble des marchés, contrats et emprunts en cours, de passer un avenant de transfert entre la commune, les entreprises et la Communauté. Pour Pencran, un seul emprunt est concerné : 78 836 € sur 20 ans contracté en 2004 (capital restant dû : 25 098,33 €) correspondant à l'extension du réseau d'eau vers le quartier du Voas Glas.

Le conseil municipal approuve cette orientation et autorise le maire à signer les avenants aux marchés correspondants.

POUR : 15

MPT : CONVENTION JEUNESSE 11 / 25 ANS

Guylaine Séné rappelle que pour l'année 2018, le montant de la convention est évalué à 20 734 €.

Elle rappelle les actions entreprises autour de cette convention :

projets individuels ou collectifs comme des sorties, voyages, événements, informations et accompagnement ...

Le conseil municipal valide la signature de la convention jeunesse pour l'année 2018.

L'assemblée valide également le renouvellement de la convention de prestation de la MPT de Landerneau pour l'animation jeunesse (11 / 25 ans) sur la période 2019 / 2022 pour un montant estimé à 20 734 € annuels.

POUR : 15

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - KERLOÏS À KEROULLÉ

Jean-Claude Larvor présente au conseil municipal le projet d'extension de l'éclairage public du rond-point de Rosquelen vers le lotissement « Domaine de Keroullé ». Les dépenses sont estimées à 25 000 € HT dont 4 125 € pourraient être financés par le SDEF (Syndicat départemental d'Électrification du Finistère).

Une convention doit être signée entre le SDEF et la commune afin de formaliser le plan de financement.

Le conseil municipal accepte le projet de réalisation de ces travaux, le plan de financement proposé et le versement de la participation communale estimée à 20 875 €. Le maire est autorisé à signer la convention financière et ses éventuels avenants.

POUR : 15

ASSAINISSEMENT : RAPPORT D'ACTIVITÉS

Après exposé par Evelyne Masclef, le conseil municipal a pris acte de ces rapports, notamment :

Service Public Assainissement Collectif (SPAC)

- 38 619 habitants concernés sur la CCPLD pour 16 977 abonnés dont 668 abonnés à Pencran représentant 4,49 % des recettes perçues par le SPAC ;
- 306,8 km de réseau sur la CCPLD ;
- 2,10 € de coût de revient du m³ consommé.

Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

- 13 501 habitants concernés sur la CCPLD ;
- Tarifs 2017 inchangés (contrôle des installations) : 180 € pour une installation neuve et 26 € pour une installation existante.

QUESTIONS DIVERSES

PLUi : une commission urbanisme élargie sera réunie prochainement. Il sera question de la réservation d'emplacement pour de futurs équipements collectifs sur la commune, comme une salle de sports par exemple. Le 18 octobre 2018, le Conseil départemental a validé à l'unanimité la décision de construire un 2^e collège public sur le canton de Landerneau. Pencran, comme d'autres communes, peut se positionner en vue d'accueillir ce futur collège ainsi qu'un nouvel équipement sportif correspondant. Cette réflexion est donc importante pour la réservation d'emplacements dans le PLUi.

Château d'eau : le ravalement est terminé depuis le 20 octobre.

Centenaire de la fin de la guerre 1914-1918 :

Projection gratuite du film « Au-revoir Là-Haut » le vendredi 9 novembre, à 20h, à l'Arvest ;

Exposition à la Maison Jean-Louis : par le biais Pencran Patrimoine, et en partenariat avec l'école, du 1^{er} novembre au 11 novembre.

Extension école : transfert d'une partie des classes de l'école dans l'extension lundi 22 octobre. Les enfants découvriront leurs nouvelles classes le 5 novembre.

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr

Déménagement de l'école



Avant démolition



Après démolition



Les élèves avaient à peine tourné le dos pour les vacances de Toussaint, qu'une équipe nombreuse, composée des enseignantes, d'agents communaux et d'élus, s'est rassemblée lundi 22 et mardi 23 octobre pour transférer le contenu de 6 classes dans les locaux flambant neufs de l'école.

Cette opération a permis de libérer les locaux destinés à la démolition ou aux dernières rénovations. Nous souhaitons une bonne rentrée aux enfants qui découvriront les lieux lundi 5 novembre.

Repas CCAS



93 personnes, réunies à l'Arvest, ont participé, samedi 13 octobre, au repas offert par le CCAS aux Pencranais âgés de 70 ans et plus et leur conjoint.

À l'heure du déjeuner, préparé par l'Express Café et servi par Magali et son équipe, Jean Crenn, maire, entouré d'élus et de membres du CCAS, a accueilli les convives par un mot de bienvenue ; l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de l'assemblée et de saluer les 9 nouveaux septuagénaires présents.

Ces retrouvailles ont permis à chacun d'échanger et de partager un moment festif grâce aux histoires et chansons reprises en chœur par l'assistance.



Evelyne Masclef, Jean Guéguen (85 ans), Jean Crenn, Marie-Thérèse Rolland (89 ans) et Annick Jaffrès



Nouveaux septuagénaires, de gauche à droite : Pierre Le Bris, Philippe Huon de Kermadec, Jean-Yves Emily, Roger Emily, Jean Crenn, Yvette Moal, Jean-Yves Brenaut, Marie Brenaut, Yves Auffret et Simone Plouguerné.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Dispositif Vas-Y : Ateliers *Têtes de linotte*, stimulation de la mémoire et de la concentration



Avec le temps, de plus en plus d'hommes et de femmes se plaignent de leur mémoire. Ce phénomène concernerait, aujourd'hui, 70 % des personnes de plus de 70 ans. De fait, les capacités peuvent varier et nécessiter l'adaptation de nos habitudes de vie et de notre environnement.

Entretenir sa mémoire, c'est entretenir son dynamisme en renforçant son identité. C'est aussi permettre d'optimiser sa qualité de vie. Vous avez plus de 60 ans, Vas-Y peut vous aider à « remuer vos méninges » dans le cadre des ateliers *Têtes de linotte*.

Vas-Y (Fondation Ildys) organise à Pencren **7 ateliers de stimulation de la mémoire et de la concentration**. Helen Caratis, ergothérapeute du dispositif Vas-Y vous accompagnera dans la compréhension des différentes facettes de la mémoire au travers d'activités facilement reproductibles à la maison. Ces ateliers n'ont pas vocation à rééduquer les troubles de la mémoire liés à une pathologie déjà diagnostiquée. **La série d'ateliers commencera vendredi 9 novembre 2018, de 10h à 12h, à la salle des aînés de l'Arc-en-Ciel. 8 places sont disponibles sur inscription.**

Soutenues par le Conseil Départemental et l'Agence régionale de Santé, les actions proposées par le dispositif Vas-Y sont gratuites.



**Les vendredis de 10 à 12h
9, 16, 23 et 30 novembre
7, 14 et 21 décembre
Salle des aînés à l'Arc-en-Ciel**

La participation aux ateliers est gratuite mais l'inscription vous engage à participer à toutes les séances.

Information : Jérôme Hergouarch, 06 16 45 96 75
Inscription : 06 04 19 37 88

ECOLE

Photo de classe : CM1 - CM2 B



De gauche à droite :

Isaïa MUSELLEC, Ewen GEBEL, Jules MARC, Alexandra CARDIET, Léna POULMAC'H, Zoé LE PAPE, Lisa CAUDAN, July KERAMBRUN—NOUALI, Marion LE BRIS, Chloé BRARD, Chloé TRÉGUER, Thibault HASCOËT, Zélie LE TAILLANDIER, Nolan LANIEPCE, Bastien-Thitinaiï CHONGPRASIT-LE GALL, Matahi BENHAMOU-MERODI, Nolan BULLOT-CHARLERY, Killian CALLUYÈRE, Éthan PAGE, Louise MINGANT, Ava RAMONET, Laure MICHEL

Enseignante : Annie LANGUENOU

AVS : Françoise FOUCART

ENFANCE JEUNESSE

Jardin d'Enfants

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à Basile, Jung Min, Yvanie, Léa, Aïdan et leurs familles.

Au mois d'octobre, les différents temps d'échanges avec nos partenaires ont été reconduits. Les enfants accueillent avec plaisir, Marcelle et Anne-Marie, du club des Amis de la Colline. Elles viennent un lundi par mois passer une matinée avec les enfants. Au programme : histoires, rondes, chansons... Nous avons également eu le plaisir de retrouver Céline David du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM). Une matinée toutes les trois semaines, nous recevons des assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, pour un temps de partages et d'activités.



VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie des Doudous

L'association a repris ses activités depuis la rentrée avec Anne pour des séances d'éveil corporel un lundi par mois et Serge pour des séances d'éveil musical un mardi par mois. Les 12 assistantes maternelles se répartissent en 2 groupes. 24 bambins profitent de ces activités animées avec beaucoup de professionnalisme.



Photos de classes

À la rentrée des vacances de Toussaint, nos enfants seront photographiés pour chaque classe, dans un format original, **lundi 5 et mardi 6 novembre 2018**.

Les photos de fratries se feront uniquement **lundi 5 novembre de 16h30 à 19h** (un planning mis à disposition avant les vacances).

La photo de classe des TPS / PS / MS (classe de Marie et Pauline) sera reportée au **vendredi 18 janvier 2019** pour attendre les nouveaux venus.

APE



Marché et goûter de Noël

Le marché de Noël de l'APE aura lieu **dimanche 9 décembre, de 11h à 17h**, à l'Arvest.

De nombreux exposants seront présents, ainsi que le Père Noël (possibilité de se faire photographier avec lui) et quelques surprises vous attendent cette année.

Les parents pourront récupérer les photos de classes ce même jour.

Pour les personnes qui souhaiteraient être exposants, c'est encore possible en contactant l'APE à l'adresse : apedepencran@gmail.com ou sur notre page Facebook : **APE PENCRAH** ou encore en contactant Céline Le Gallic au **06 60 61 66 22**.

Le **goûter de Noël** des enfants aura lieu **jeudi 20 décembre** : le Père Noël distribuera, dans chaque classe, quelques surprises.



USP



Kig ha farz, le 11 novembre 2018

Dimanche 11 novembre, à partir de 12h, l'USP organise un **kig ha farz ouvert à tous** à l'Arvest.

Repas sur place sur réservation (bouillon + kig ha farz + dessert + café) à 11 € par personne / jambon frites + dessert à 6 € par personne.

À emporter, sur réservation : 10 € par personne.

Réservation par mail pencraninfosfoot@gmail.com ou par téléphone (SMS) au 06 75 58 52 40 (Frédéric Sanquer).



▲ Quelques coaches avec l'école de foot de l'USP lors de la reprise en septembre : Alban Bernas, Bernard Le Gall et David Le Poupon.

Opération ferraille, les 16 et 17 novembre 2018

L'USP organise une opération ferraille sur le parking du stade de Keranna vendredi 16 de 17h à 19h, et samedi 17 de 9h à 17h.

Contact : 06 13 12 58 56.

Les Amis de la Colline

Le 28 septembre, c'est par une journée ensoleillée que les Amis de la Colline se sont rendus à Quimper en compagnie des adhérents d'Irvillac et de Saint-Urbain.

Ils ont tout d'abord visité l'usine Armor Lux et ont profité de bonnes affaires.

Après un bon déjeuner au centre de Quimper, ils ont pris la route de Plomelin pour une visite guidée de la distillerie des Menhirs.

Après une dégustation de pommeau et de lambic, ils sont rentrés dans leurs villages respectifs contents d'avoir partagé de bons moments en compagnie de David, le chauffeur de car.

Rendez-vous pour la sortie de printemps !



VIE PAROISSIALE

- Fête de la Toussaint : une messe sera célébrée à 9h30 à l'église de Pencran et une autre à 11h à l'église de Dirinon.
- Samedi 10 novembre : messe des familles à 18h à l'église de Dirinon.
- Samedi 24 novembre : messe à 18h à Dirinon.
- Samedi 8 décembre : messe des familles à 18h à Dirinon.



DIVERS

L'Ile aux Cheveux



Fanny vous annonce l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, Gwenaëlle qui sera heureuse de vous accueillir au salon pour vous faire découvrir les nouvelles tendances et son savoir-faire pour les coiffures (chignons, tresses ...).

Toujours d'actualité au salon, la carte de fidélité donnant droit à une coupe offerte, tarif spécial enfant et le forfait coloration !!! N'hésitez pas à nous rendre visite pour plus de renseignements.

À partir du 21 novembre 2018, vous pourrez découvrir, comme l'an dernier, plusieurs idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Tél : 02 98 85 17 47. À bientôt !

Lutte contre les frelons asiatiques

La campagne de lutte contre les frelons asiatiques va s'achever le 15 novembre 2018.

Au-delà de cette date, plus aucune intervention ne sera prise en compte par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Changement d'horaire des essais des sirènes SAIP

La sirène de Pencran est raccordée au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations). Depuis le raccordement de la sirène, chaque premier mercredi du mois les essais mensuels étaient effectués à distance via un déclencheur provisoire.

Conformément aux consignes du ministère de l'intérieur, à partir du mercredi 7 novembre 2018 et jusqu'à nouvel ordre, les sirènes du SAIP seront déclenchées par la préfecture à 11h45 et non plus à 12h00 comme jusqu'à présent.

La procédure quant à elle reste inchangée : un déclenchement à distance des sirènes SAIP depuis la préfecture ; un cycle unique d'une minute et de 41 secondes ; pas de fin d'alerte.

Don du sang à l'EHPAD AN ELORN

Les collectes de don du sang auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, Rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Novembre

Lundi 26, de 15h à 19h

Mardi 27, de 14h à 18h

Mercredi 28 et jeudi 29, de 8h à 12h

Ludothèque "la cabane des p'tits lutins"

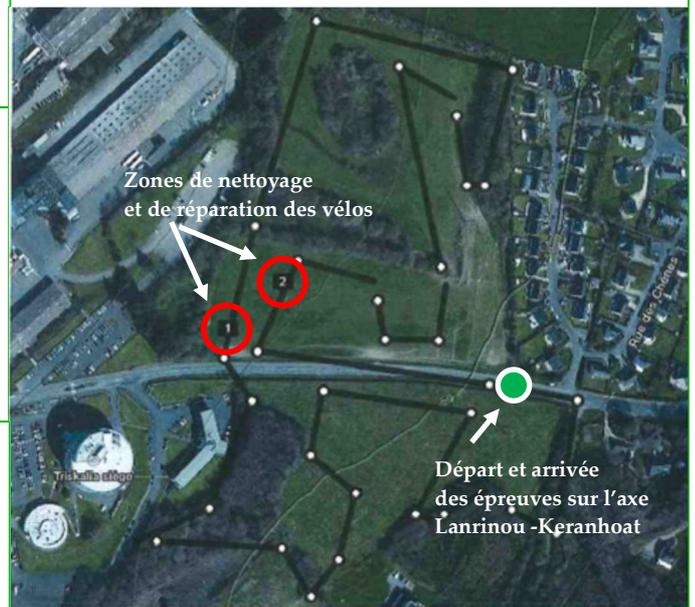
La ludothèque "la cabane des p'tits lutins", située à la Maison Pour Tous de Landerneau, vous accueille le mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 17h à 18h et le samedi de 10h à 12h.



Possibilité de jouer sur place gratuitement et/ou d'emprunter des jeux moyennant une cotisation annuelle.

Contacts : 06 23 34 10 06, ludolutin@orange.fr, Facebook : "Ludothèque P'tits Lutins".

Course cycliste dimanche 2 décembre



L'EC Landerneau organise la course cycliste FCC (cyclo cross de Landerneau) dimanche 2 décembre, de 13h à 18h. Le départ et l'arrivée de la course se feront route de Keranhoat.

La route de Keranhoat sera donc fermée à la circulation dimanche 2 décembre après-midi.